



Nomination du Commissaire aux comptes

Rapport du Directeur général

1. Concernant les candidatures reçues pour la nomination du Commissaire aux comptes, le Gouvernement du Kenya a informé le Secrétariat le 18 mai 2023 de sa décision de retirer sa candidature au poste de Commissaire aux comptes.

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

2. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du présent rapport et à examiner le rapport sur la nomination du Commissaire aux comptes, figurant dans le document A76/25 en tenant compte de l'information ci-dessus.

= = =